

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION ORDINAIRE

Du Vendredi 10 mars 2017

Présents : *Monsieur Dominique Bonjour, Monsieur Michel Rambaud, Monsieur Jean-Luc Boudouard, Monsieur Thierry Rosati, Monsieur Ludovic Disdier, Monsieur Jean-François Estachy, Monsieur Gérard Perier, Monsieur Philippe Estachy, Monsieur Pierre Guillemain, Monsieur Nicolas Aubin, Madame Marie José Garnier.*

Absents : 0

1-Approbation du compte Rendu du 3 février 2017

Les membres approuvent le compte-rendu.

2- Ouverture du crédit investissement

- Article 2051 : 825
- Article 2313 : 9250

3-Délibération pour Joël Robert

Monsieur le Maire demande à ce que le bail soit transféré de Monsieur André ROBERT à Monsieur Joël ROBERT parcelle ZC 75 3600m2 location annuelle de 45 euros à compter de l'année 2014.

4-Délibération des appartements

M. BALLANT est intéressé par l'appartement occupé précédemment par Me LESINGER Le loyer était de 189 euros.

Le bail sera fait à partir du 15 mars 2017 Accord à l'unanimité avec un loyer de 200 euros.

5-Délibération conventions avec le représentant du grand champ

2 conventions qui actent les accords verbaux pris avec le représentant de la société GSP :

- Dévoiement des conduites d'eau potable installées sur les parcelles.
- Mise en place du transformateur et alimentation de celui-ci.

Le conseil municipal donne son accord pour que Monsieur le Maire signe les conventions.

6- Délibération des différentes taxes

Il n'y aura pas d'augmentation par 1 voix contre et 1 abstention.

7 Délibération demande de subvention amendes

Seuls les projets concernant des travaux de sécurité d'une somme importante peuvent être pris en compte à 50 %.

Questions diverses

-Le conseil municipal donne son accord à Monsieur le Maire pour demander des subventions au Conseil départemental concernant la voirie.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de prévoir en investissement pour cette année sur le Budget principal.

-La rénovation des chemins ruraux à hauteur d'environ 30 000 euros.

- L'aménagement du bâtiment communal.

- Acquisition d'une sauvegarde automatique : Plusieurs devis demandés avec possibilité d'obtenir des subventions à hauteur de 80% si achat d'un équipement ou possibilité de passer sur « le cloud ».

- Acquisition d'un compresseur.

- Réfection du marquage routier (624 euros HT).

- Changement de panneaux (600 euros HT).

- Achèvement du réseau d'égouts du côté de M. FAOU.

- Rénovation du mur du cimetière du Laus.

- Pose d'un garde- corps cimetière.

En investissement sur le budget de l'eau

- Séparation des eaux pluviales au Laus du côté de M.Rambaud et sur le haut du village de St Etienne.

-Arrêté à prendre par Monsieur le Maire pour le permis de construire de M. BOYER.

- Vente des lots de bois : L'attribution sera faite par la mairie.

Monsieur le Maire précise que le vote du Budget aura lieu le Vendredi 14 avril 2017 à 10h00.

Fin de la séance

23h55

La secrétaire

Marie-Josée GARNIER

Le Maire,

Dominique BONJOUR

